



BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 115



CREDIT INTERNATIONAL : Le Conseil de la Société des Nations a adopté le projet de crédit international hypothécaire agricole, auquel participent 15 nations.

LA CONFERENCE DU BLE : a été tenue ses travaux. Il a été décidé de créer, à Londres, un Bureau central, chargé de donner des informations aux pays exportateurs de blés. Un Comité étudiera les possibilités de réduction des emblavures dans chaque pays et les moyens d'accroître la consommation.

DIRECTION DES HARAS : M. de Pierre, le nouveau directeur général des Haras, a pris possession officielle de ses fonctions le 1^{er} mai.

EN FAVEUR DU VIN : Par arrêté en date du 12 mai 1931, le Ministre de l'Agriculture a institué un Comité pour la défense et la propagande en faveur du vin, Comité composé de représentants de la production, du commerce et des départements ministériels.

HORTICULTURE : L'Exposition annuelle d'horticulture aura lieu au Cours-la-Reine, à Paris, du 29 mai au 7 juin.

ABATAGE ELECTRIQUE : Aux Etats-Unis, une usine de viandes de conserves a inauguré un nouveau système d'abatage : le bétail est électrocuté avant d'être saigné. Cette méthode humanitaire fournirait, paraît-il, de la meilleure viande.

L'ARGENTINE, favorisée par des conditions climatiques exceptionnelles, développe beaucoup ses cultures de pommes de terre. Elle songe à en exporter de grosses quantités en Europe. Après les heures, verrons-nous sur notre marché les pommes de terre d'Argentine ?

EN ALLEMAGNE, le gouvernement a abaissé à 120 francs par quintal le droit d'entrée sur les blés étrangers destinés à la minoterie.

EN ITALIE, plus de 100.000 jeunes gens viennent de suivre les cours professionnels agricoles. Le nombre des tracteurs agricoles est passé de 6.000 en 1924 à 30.000 l'an dernier. De grosses sommes sont affectées par le Ministère de l'Agriculture, pour l'amélioration des terres. L'Italie fait un gros effort agricole et cherche à se suffire à elle-même dans un proche avenir.

PENSÉES

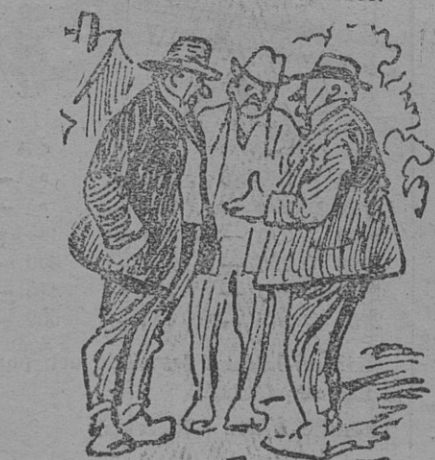
Agir toujours les yeux fixés sur son idéal pour exécuter le devoir.

Focu.

Parler peu de ce qu'on connaît ; pas du tout de ce qu'on ignore.

SADI-CARNOT.

RETOUR DE L'EXPOSITION



— Les Colonies : dire que tout ce que nous ne nous dérangeons pas pour aller les voir chez elles.
— Mais puisqu'elles nous font le plaisir de venir chez nous !

LA DÉFENSE DU VIGNOBLE Traitements d'assurance

La vigne a rattrapé le retard constaté vers le 5 Mai et actuellement, malgré le mauvais temps de ces derniers jours, sa végétation est normale. Les pousses les plus développées des longs-bois mesuraient au 15 Mai, à Belle-Beille, de 22 à 25 cm., dans le Gamay, et de 18 à 20 cm., dans le Chenin blanc.

Les papillons de *Cochylis* et d'*Endémis* sont apparus le 10 Mai. Jusqu'ici, les conditions climatiques n'ont pas été favorables à l'invasion primaire du Mildiou, mais dès que la température va se relever, si le temps reste humide, la contamination sera possible.

Dans les cépages de première époque (Gamay, Groslois, Muscadet, Chardonnay...) les boutons floraux se séparent. Nous avons indiqué à plusieurs reprises que c'est à cet état de la grappe qu'il convient de faire le premier traitement. La bouillie anticryptogamique et insecticide peut alors, en effet, pénétrer entre les boutons floraux pour les protéger efficacement, en particulier contre la *Cochylis* qui pond sur leur base.

Le moment est donc venu de commencer, pour les cépages de première époque, le premier traitement d'assurance.

Pour le Chenin blanc qui est de seconde époque, la première pulvérisation devra se faire vers le 26 mai.

On exécutera le second traitement d'assurance 10 à 12 jours après le premier.

Ces deux traitements, d'une importance capitale, permettront aux viticulteurs de mettre leurs vignobles à l'abri d'une attaque brusquée du Mildiou de la feuille et du Mildiou de la grappe (Rot gris) et les protégeront contre une invasion désastreuse des insectes ampelophages.

à la condition de mélanger à la bouillie cuprique alcaline (bouillie bordelaise, bourguignonne, etc...) 1 kilo par hectolitre, d'arséniate de plomb.

Les deux pulvérisations devront être faites avec des appareils à dos d'homme et être copieuses, car il importe de bien atteindre les jeunes grappes actuellement visibles, en même temps que les feuilles. Lors du second traitement, il sera nécessaire de passer des deux côtés du rang ; cette précaution peut être utile, mais n'est pas toujours indispensable, pour le premier.

Ces deux traitements, dits d'assurance, doivent être faits tous les ans. Leur rôle est préventif. Ils permettent aux viticulteurs d'éviter toute surprise et de pouvoir conditionner les circonstances météorologiques de l'année.

Si la fin du printemps est pluvieuse, un nouveau sulfatage s'imposera avant la floraison. On pourra l'exécuter, ainsi que les suivants, avec des appareils à grand travail.

Sous notre climat, l'*Oidium* n'apparaît que rarement avant le début de juillet. Par mesure préventive — surtout dans les vignobles ordinairement envahis — on donnera un premier soufrage au soufre jaune entre les deux traitements d'assurance, donc vers la fin de mai ou les premiers jours de juin. Un second soufrage sera exécuté au commencement de la floraison, également avec du soufre en fleurs, si le temps est sec, mais s'il est humide et chaud, on n'hésitera pas à employer un soufre cuprique.

Angers, le 20 Mai 1931.

L. MOREAU et E. VINET.
Directeurs de la Station
Oenologique Régionale.

Le Maïs fourrage

Le maïs fourrage est, pour notre région de l'Ouest, une plante fourragère qui peut rendre les plus grands services au cultivateur quand, par suite d'un été un peu sec, les régimes de prairies naturelles et artificielles se trouvent réduits à néant. Sa végétation rapide (deux à quatre mois selon les variétés), sa production abondante (pouvant aller en année favorable jusqu'à 100.000 kilos à l'hectare) en font un auxiliaire précieux, parfois seul capable de remplir avantageusement les rateliers, en août et septembre, de fourrage vert. Il peut se consommer jusqu'aux premières gelées, moment où le chou fourragier vient prendre sa place. Si, par suite d'un été favorable, sa production a été telle qu'il en reste de notables quantités, ce reste peut s'ensiler très facilement ; le maïs est même le fourrage type pour ensilage et sa culture sur de grandes étendues s'impose dans les exploitations où le silo a conquis droit de cité.

Le maïs peut être cultivé soit comme plante sarclée, c'est-à-dire semé en lignes suffisamment distantes pour permettre le binage entre les lignes, soit comme plante étouffante, et dans ce cas il convient de le semer assez dru. Dans tous les cas, si sa culture est bien réussie, il joue le rôle de plante nettoyante et permet d'ensemencer ensuite un blé dans de bonnes conditions.

Pour que le maïs réussisse bien, il faut le fumer abondamment, on comprend aisément qu'une plante capable de donner en moins de quatre mois jusqu'à 100.000 kilos de fourrage vert à l'hectare, soit une plante très exigeante.

Il convient donc de lui appliquer une bonne fumure au fumier de ferme et d'apporter au moment du

semis des engrais azotés, nitrates ou sulfates d'ammoniaque, le maïs ne craignant pas la verse et l'azote favorisant le développement de la plante. Mais il est également indispensable de lui donner une dose suffisante d'acide phosphorique et de potasse si l'on veut obtenir un fourrage nutritif.

Un des gros reproches que l'on fait souvent au maïs, c'est de n'être pas nourrissant, on prétend en particulier qu'il n'est pas favorable à la production lactée. Cela est vrai, surtout avec les grands maïs (dent de cheval) si l'on ne s'est préoccupé que de la fumure azotée et que de plus l'été se soit trouvé peu ensoleillé. Mais si le soleil vient bien favoriser le temps de végétation du maïs et surtout si l'on a eu soin d'apporter une bonne fumure phosphatée et une abondante fumure potassique, les hydrates de carbone se forment plus facilement, la plante se trouve moins aqueuse et beaucoup plus nourrissante.

En règle générale, on ne devrait jamais employer moins de 400 kilos de superphosphate ou de scories et 200 kilos de chlorure de potassium à l'hectare. Pour les grands maïs ces doses devraient même être largement dépassées.

Dans les terres légères ou bien pourvues en chaux, on pourrait remplacer les 200 kilos de chlorure de potassium par 500 kilos de sylvinites riches, mais il serait indispensable d'épandre cet engrais un mois avant le semis, pour être certain de ne pas contrarier la levée du maïs.

Le maïs se sème dans notre région du début de mai à la fin de juin, il est indispensable d'attendre que le sol soit suffisamment ressuyé et bien réchauffé pour que la semence lève vite. On échelonne les semis de 10

Un Brin de Causette...

Père Auguste m'a écrit cette nouvelle lettre :
« Mait' Jeannot,
» I sé bé content
» tant qui y's ayez
» marqué ma lettre
» sur tout
» journal ; en y'a
» moins un qu'à
» pas peur d'au lan-
» gage d'in arriéré comme disant tiés
» gars d'ville. I sont d'accord, mait' Jeannot, faut poet j'ter l'manche »
» I sont bé hureux de totes tiés belles
» inversions ; faudrait s'ment prendre
» d'au précautions per que l'chemin
» de fer nous apporte poet, per nous
» faire d'la concurrence, lieu soulei,
» in « fusti et in bottigli » comme
» vous dites. O l'est tié qu'est poet
» c'mode à régler.

» Per que s'rait la justice, faudrait
» que les transports leur coïncierent
» de quoi mett' lieu frais à égalité des
» routes. O s'peut pas ! L'voulant
» tot unifier. Avant quelques années
» l'ferons d'au lois per les Lapons,
» oussu'au fait fret et pi per les Ma-
» rocains oussu'au fait chaud. Le
» soulei fait l'igne d'un borge avec
» la lune ; sont i bêtes tiés humains !
» si l'ferant qui changerons not
» ch'min per lieu plaire.

» Per en l'venir à nos mistères,
» i crée qui arriveront guère à dans
» entendements si les vign'rons n'
» s'groupant poet par patin de même
» chaire et si l'avant poet quèque
» droet d'imposer les vins qui « in
» fusti et in bottigli » avons du sou-
» leil qui n'a ren coûté au proprié-
» taire !!! »

Vous avez ben raison, mon vieux père Auguste ; fallons point compter sur les autres pour s'protéger, faut s'organiser entre nous — même quand on nous promet la lune ou le soleil en bouteille !
Faut croire qu'on est bouché, puisqu'y a pas assez de débouchés dans not' pays pour nos pinards et not' cidre ! Y a pourtant des gens qu'ont le gosier toujours en pente par chez nous et ça suffisons point pour liquider nos récoltes. Pourquoi alors qu'on ferait pas des stations uvales comme ailleurs ?

— Des stations ovales ! quèque c'est que ça ?
— Uvales qu'on dit — avec un u comme Ugué ! Ben sont des stations oussu'ou stationne pour consommer des raisins frais, faire une cure, comme on va aux Eaux pour sa santé ; seulement là, c'est pu de la liqueur de grenouilles, c'est du jus de nos vignes et du jus qui donne des forces, qui guérit tout les maladies ! En Allemagne, en Suisse, en Italie, paraît qui font partout des stations uvales : c'est très à la mode ; tout le monde s'arrache des grappes de raisin et bentôt on s'habillera avec des feuilles de vigne... Rea qu'à Milan, y a 300 kiosques de « dégustation ouverte pendant la saison ».

A c't'heure nos collègues du Midi commencent à ouvrir l'œil. Ils ont inauguré des stations Uvales à Avignon et à Lamalou, y vont en ouvrir une autre à Perpignan pour décongestionner le marché viticole. Pour lancer ça, faut, comme de juste, du bon raisin, des hôtels pépères et un joli paysage pour les touristes. Pourquoi qu'on lancerait point une Station Uvale en Loire-Inférieure ? Du train où nous allons, avec la concurrence, c'étois n'être la meilleure porte de secours !

MAITRE JEANNOT.

à 15 jours lorsqu'on ensemence la même variété ; si l'on fait usage de variétés de précocité différente, on peut ensemencer le même jour. On commence à couper le maïs quand les fleurs mâles apparaissent à l'extrémité des tiges, c'est le moment où il est le plus nutritif.

J. VALENTIN,

Ingénieur agronome.

Confédération Générale des Producteurs de Pommes de Terre

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Assemblée Générale de la Confédération Générale des Producteurs de Pommes de Terre s'est tenue le mardi 5 mai, à Paris.

L'Assemblée était présidée par M. Louis Bouchard-Grenot, président de la Confédération, assisté de M. Louis Guillon, secrétaire général, et du Fréty, délégué général.

Après une énergique allocution de M. Bouchard qui rappela les débuts des Syndicats de producteurs de la Vallée de la Saône créés sur son initiative, M. Guillon exposa l'activité de la Confédération pendant les premiers mois de son existence.

Puis M. du Fréty fit une étude magistrale très documentée de la situation du marché de la pomme de terre, rappela l'augmentation des droits de douane obtenue l'an dernier, ainsi que diverses mesures pour défendre la production. Il traita ensuite de la nécessité de renforcer la réglementation en vigueur concernant la fraude sur les plants de pommes de terre, et parla des graves dangers que fait courir à la production, la persistance et le développement du doryphora, qui pourrait amener une interdiction des exportations de plants français, ce qui serait préjudiciable à tous les producteurs.

Après ce très intéressant exposé, une discussion générale s'établit sur les différents points suivants, sur lesquels l'Assemblée se mit d'accord :
1^o Obtenir des Pouvoirs Publics un texte de loi établissant des ristournes sur les plants de pommes de terre pour compenser la lourde augmentation des droits de douane qui les frappent en même temps que les pommes de terre de consommation.
2^o Demander une surveillance des importations et une définition précise des plants sélectionnés et contrôlés.
3^o Exiger une lutte énergique contre le doryphora. L'intérêt général commandant d'urgence la destruction absolue du fléau il est nécessaire d'indemniser largement les producteurs qui en sont actuellement victimes.

Après avoir donné son approbation à diverses mesures d'ordre intérieur, l'Assemblée renouvela les pouvoirs de son Conseil d'Administration et lui exprima ses remerciements pour sa bienfaisante et judicieuse activité.

LE MARAICHER DE L'AVENIR

Le maraîcher appartient, de par la nature périssable de ses produits, à une catégorie de producteurs qui sont trop souvent à la merci des événements et des hommes. Si les Pouvoirs publics apprécient quelques rares fois la justesse de ses revendications, il n'en demeure pas moins le travailleur pour lequel rien de bien appréciable n'a été fait.

Toutes les fois qu'il a été question de défense agricole, le vin, le blé, la viande tenaient la vedette. Nous applaudissons de tout cœur, pour tout ce qui a été fait pour ces trois sortes de produits, qui sont la base de notre alimentation nationale.

Mais alors, pourquoi laisse-t-on dans l'ombre le monde des maraîchers, pourquoi ne sommes-nous pas traités sur le même pied d'égalité ?

Si l'on nous accueille ainsi en frères inférieurs, nous le devons certainement à notre manque de cohésion ; tous nos efforts seront vains, s'il nous manque la coordination, la méthode, et un certain degré de culture générale.

Nous avons été surpris par la multitude des problèmes économiques qui ont surgi à la suite du cataclysme qui a bouleversé le monde. Notre manque de clairvoyance dans l'avenir qui s'annonçait plein de changements imprévus, nous laisse seuls et désarmés au milieu d'une crise qui a atteint, peu ou prou, toutes les branches de la production nationale.

Si l'on mesurait la considération de l'individu selon la somme de travail produit, le maraîcher en aurait une bonne part. Car l'on peut dire sans crainte d'exagération, que le maraîcher est le seul travailleur de France qui fournit la plus grosse somme de travail journalier.

Debout bien avant l'aube, il est encore à la tâche lorsque le soleil a depuis longtemps caché son orbé glorieux !

Il ne connaît pas la journée de huit heures, car l'exploitation maraîchère est essentiellement !

Il est de ceux qui sèment, mais ne sont pas bien sûrs de récolter. Souvent à la fin de l'année, il n'a que des déboires, car il est à la merci des caprices de la température.

S'il réclame une meilleure adaptation de ses charges fiscales suivant

ses capacités, ce n'est donc que justice.

On lui objecte aussi que les mesures de protection qu'il revendique sont mal venues, en ce moment de crise économique ; car cela risque d'avoir pour conséquence d'aggraver le renchérissement du prix de la vie. Que le public qui consomme des légumes se détrompe, qu'il cherche plutôt dans le domaine de la vente au détail les mesures propres à le protéger.

Le maraîcher a le droit de vivre, et il ne faudrait pas qu'il soit pris comme quantité négligeable, parce qu'il appartient à une catégorie de travailleurs des plus pacifiques.

Après avoir instruit nos parlementaires des inégalités, des injustices dont il souffre, il faut que le maraîcher de l'avenir commence de s'aider lui-même.

Il faut qu'il rompe délibérément avec un passé aux méthodes surannées. Les mesures de protection qu'il réclame et qui figurent en tête de ses revendications, doivent servir à conjurer les grandes crises de surproduction. Ce serait la base d'un parti pris le développement des petites cultures spécialisées.

Jusqu'ici le maraîcher se livrait à la polyculture et il ne tenait aucun compte, si certains de ses produits atteignaient le degré de perfection qui prime sur les marchés. Il ne tenait aucun compte aussi de l'époque de la récolte.

Il se trouve actuellement que, pour certaines variétés de légumes qu'il s'entête à produire, il est concurrencé sur son propre marché, par des contrées très voisines, mais beaucoup plus favorisées par le climat et dont les produits arrivent même avant les siens. De ce fait il ne connaît pas la primeur des hauts cours, et vu la spécialisation de ces contrées sur certains légumes, par la suite, ces mêmes cours sont faussés. En un mot, il faut s'efforcer d'arriver avant, ou après, de façon que les apports de ces régions ne coïncident pas avec les apports locaux.

Il est à remarquer que certaines régions ont le privilège sur d'autres de la température en hiver, mais que ces dernières reprennent ce privilège pendant la saison estivale. La France est divisée en sept climats

Les Prix de Championnat de la Race Maine-Anjou à notre Concours des Bovins



Vache ayant plus de quatre dents de remplacement, à M. Cerisier Jean, au Pont de Soudan

MARCHES DE LA VILLETTE Du Lundi 25 Mai 1931 Table with market prices for various goods like flour, oil, and other commodities.

Fédération Nationale des Coopératives Laitières Voici l'appel que vient de lancer M. DE CRAZANNE, président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières...

Le binage des allées dans les jardins de soude est un travail assez long et l'on peut plus économiquement se débarrasser des herbes gênantes en répandant sur le sol certains produits chimiques...

En dissolution relative et étendue lorsqu'on se propose de le répandre sur le sol à l'aide d'un arrosoir. Dans le premier cas, on fait dissoudre 20 à 25 grammes de chlorate de soude par litre d'eau...

Le traitement ne donnera son plein effet que s'il est exécuté sur un sol déjà humide, c'est-à-dire après une légère pluie ou un très léger arrosage.

Très rapidement, les herbes jaunissent, se fanent, puis se dessèchent. La toxicité du produit est telle que les plantes en bordure des allées peuvent être plus ou moins endommagées...

LE MILDIOW FAUT POUDRER

Les pulvérisations cupriques ne parviennent pas toujours à anéantir le mildew. Il est, en effet, difficile de toucher le dessous des feuilles, les grappes. Les liquides employés ont parfois une adhérence insuffisante.

En France, M. Ravaz, professeur à l'Ecole de Montpellier, reste partisan de l'emploi des bouillies cupriques et conseille, pour la défense des grappes, ou lors des années humides, des poudrages entre 2 pulvérisations.

Les traitements à sec effectués par des poudres diverses, les cuivres colloïdaux, les carbolinéums solubles laissent le mildew attaquer fortement les feuilles qui se couvrent d'abord de tâches d'huile et ensuite de conidies.

LES POUDRES PRESENTENT CERTAINS AVANTAGES 1° Elles sont très légères et peuvent atteindre plus aisément la grappe. Avec elles, on établit facilement le contact entre le produit employé et le parasite à combattre.

2° Elles sont très adhérentes et complètent les sulfatages. 3° Elles se mélangent parfaitement avec des produits insecticides ou insecticides à bases de pyréthre, de nicotine ou d'un sel de baryum, chlorure ou fluorure.

4° Elles sont très adhérentes et complètent les sulfatages. 5° Elles se mélangent parfaitement avec des produits insecticides ou insecticides à bases de pyréthre, de nicotine ou d'un sel de baryum, chlorure ou fluorure.

Quantités à employer. — En principe le poudrage n'est qu'une opération complémentaire. On ne devra donc jamais songer à combattre le

Maisons de Commerce accordant des Remises à nos Adhérents

- Alimentation: GAILLARD-BRIAND, Emile Poupard et C°, successeurs, rue d'Orléans, 13, et Ile-Gloriette, 17, Nantes. Remise 2 % (sauf sucres, sels, cristaux).
- Ameublement: FOURNIER-GUERIN, 4, place de la Duchesse-Anne, Nantes. Remise 5 %.
- Automobiles: SOCIÉTÉ NANTAISE DES AUTOMOBILES-PEUGEOT, 5, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes. Remise 5 % aux syndiqués de la Loire-Inférieure sur fournitures directes, autres que voitures et pneumatiques.
- Bandagiste: JEAN DESCHAMPS, 9, rue Boileau, Nantes. Remise 5 %.
- Bazar: GRAND BAZAR DE LA BOURSE, F. Poirier, 50, rue de la Fosse et place de la Bourse, Nantes. Remise 5 %.
- Bijouterie-Horlogerie: PAUL DIEDISHEIM, 2, rue Boileau, Nantes. Remise 10 %.
- Chaussures: PERROUIN VICTOR, 6, rue de Feltre, Nantes. Remise 5 %.
- Chemiserie: MAISON LE PEHIVE, Camboulive, Succé, 3, rue d'Orléans, Nantes. Remise 10 % (sauf sur marques et soldes).
- Cycles: L. CHAPIN, Cycles Peugeot, 1, rue Strasbourg, Nantes. Remise 3 %.
- Dentelles: PETIT JACQUES, 14, rue Crébillon, Nantes. Remise 5 %.
- Droguerie: DROGUERIE DU CHATEAU, P. Martinet et C°, 10, quai du Port-Maillard, Nantes. Remise 3 à 5 % (sauf sur certains produits).
- Electricité: A VIVANT & SES FILS, 4 bis, avenue Carnot, Nantes. Remise 5 %.
- Fourrures: FOURRURES CHARLES, 19, rue du Calvaire et 21, rue du Chapeau-Rouge, Nantes. Remise 5 % (sauf sur soldes).
- Parfumerie: SARRADIN, Parfumeur-Savonnier, 7, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 % et timbres Nantais.
- Pharmacies: PHARMACIE LEMAITRE, 18, rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 %.
- Porcelaines: DUMIGRON, 9, rue de la Marne et 34, rue de l'Emery, Nantes. Remise 5 %.
- Quincaillerie: L. DE ROUSIERS, 2, quai des Tanneurs, 1, place du Cirque, Nantes. Remise 5 %.
- Tissus: GEORGES GANUCHAUD & FILS, 13, 15, 17 et 19, rue de la Paix, Succursale, 5, rue Crébillon, Nantes. Remise 5 %.
- Transports: RIPOCHE ET C°, 2, rue Pierre-Landais, Nantes. Transports automobiles. Auto-cars pour excursions et mariages. Remise 5 %.
- Vêtements: GRands MAGASINS DU PONT-NEUF, 20, rue d'Orléans, Nantes. Vêtements confectionnés et sur mesure pour hommes et enfants. Remise 5 %.
- Vins: ENTREPOTS VINICOLES DE L'OUEST, 8, rue Haudaudine, Nantes. Remise 3 % sur vins de table. Remise 5 % sur vins fins et liqueurs (marques exceptées).

Le Meunier du Moulin-Joli Par H.-A. DOURLIAC A mesure que les traits apparaissent, il allait avec plus de précautions, craignant que sa main ne fût assez légère, ni le torchon assez doux pour cette peau délicate et fine qu'il contemplait émerveillé.

— Salut et fraternité, dit une voix rude. Les croixes résonnèrent sur les dalles. — Salut et fraternité, répondit Renaud, se levant sans hâte pour aller au sergent, un vieux à l'air rébarbatif qui promenait un oeil dédaignant autour de lui.

n'en est que plus dangereux ! opina le sous-officier, essayant sa moustache d'un revers de main. Faut interroger un peu cette jeunesse pour voir ? Des abois joyeux l'interrompirent. Une jeune paysanne aux joues roses, arrivait tout essoufflée, un paquet de hardes sous le bras.

quité à faire un sépulcre de toute une province coupable de défendre ses franchises, son droit, son roi, sa foi. Les Colomes infernales avaient l'ordre de n'épargner ni l'âge ni le sexe, femmes, enfants, vieillards étaient égaux devant le coupeur. Pas plus de quartiers pour eux que pour les combattants. Aussi dix mille de ces malheureux encombraient les défilés de l'armée vendéenne et passèrent la Loire avec elle, n'attendant aucune pitié des Bleus.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
Déplacements des Organes
PAR LA MÉTHODE
LEROY

M^r Leroy Grâce à votre merveilleuse méthode, vous avez guéri mon enfant âgé de deux ans, atteint d'une grosse hernie. Je vous en remercie.
M^r Leroy Blessé des deux côtés, j'ai eu recours à votre méthode et vous m'avez permis de publier mon nom afin de rendre service aux herniés. Signé : **GOUDIN Pierre**, à Châteauneuf en Saint-Marie (L.-I.).
M^r Leroy Je vous écris pour vous remercier de m'avoir guéri par votre merveilleuse méthode et sans même arrêter de travailler. Signé : **PAU Armand**, Cinq-Chemins, Bourgneuf-en-Retz.
M^r Leroy Je vous suis reconnaissant du soulagement immédiat que vous m'avez apporté, et de ma guérison si rapide. Signé : **CANTIER Gustave**, la Cornillais de Sainte-Marie-sur-Mer.
M^r Leroy Je suis heureux de vous apprendre que la hernie que j'avais contractée, il y a trois mois, est complètement disparue et guérie par votre méthode. J'engage sincèrement ceux qui souffrent de cette infirmité à avoir recours à vous. Signé : **RETIF François**, à la Ridellet, Erbray.
M^r Leroy Merci d'avoir guéri mon fils en huit mois, la hernie a complètement disparu. Publiez ma lettre si cela peut vous être agréable. Signé : **Mme BOSSIS Henriette**, au Pommier, par Lège.
M^r Leroy Atteint d'une hernie depuis deux ans, j'ai été immédiatement soulagé par votre méthode. Guéri maintenant, je vous en suis reconnaissant. Signé : **PENICOUTEAU Louis**, à la Viellière, Saint-Joseph.
M^r Leroy Je viens vous remercier pour avoir guéri ma hernie, et je recommande votre méthode à tous ceux qui souffrent.
M^r Leroy Signé : **PIPAUD HENRI**, au Pont-Béranger, Saint-Hilaire-de-Chaléons.
M^r Leroy Je vous exprime toute ma reconnaissance, car avec votre méthode j'ai été rapidement délivré d'une volumineuse hernie, je vous en remercie de publier ma lettre. Signé : **J.-B. TESSIER**, jardinier, rue du Loguivy, Nantes.

Une autre attestation nouvelle d'un docteur autorisé. Toutes les personnes que je vous ai adressées sont revenues enchantées et immédiatement soulagées grâce à vos soins et à votre loyauté, je me fais un devoir de vous féliciter de tels résultats. Signé : **Docteur SAHUT**, de la Faculté de Paris.

Ces lettres, prises au hasard, et publiées sur la demande expresse des intéressés, prouvent de jour en jour, le succès toujours grandissant de la Méthode LEROY.

Allez donc, en toute confiance, voir M^r LEROY, de Nantes, de qui vous entendrez de plus en plus parler et qui est toujours parmi vous. Il vous recevra gratuitement à :

NANTES, tous les samedis de 9 h. à 4 h. en son Cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).
Nozay, lundi 1^{er} juillet, Hôtel du Pélican.
Blain, mardi 2^e, Hôtel du Vieux-Chêne.
Châteaubriant, mercredi 3, Hôtel de la Gare.
Ancenis, jeudi 4, Hôtel des Voyageurs.
Nort, vendredi 5, Hôtel de Bretagne.
Nantes, lundi 8, en son cabinet.
Paimbœuf, mardi 9, Hôtel Saint-Julien.
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, mercredi 10, Hôtel Denis.
Pontchâteau, jeudi 11, Hôtel Boutemy.
Sainte-Pazanne, vendredi 12, Hôtel du Cheval-Blanc.

Un spécialiste collaborateur reçoit tous les jours à Nantes au Cabinet de 9 h. à 4 h.

M^r LEROY. Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay) **NANTES**
Madame LEROY reçoit les Dames



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

RIZ et ISSUES
Riz Saigon n° 1 en disponible (rare) par 100 kilos..... 125 »
Issues de riz..... 90 »
Remouillage de fèves..... 78 »
Mais pour volailles..... 105 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, Châteaubriant ou Saint-Mars-du-Désert.
« **LE TITAN** »..... 105 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Châteaubriant.
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos, départ Plessé.

Aliments pour Volailles et Lapins
Granulés condensés..... 116 »
Grande Pondeuse..... 121 »
Farine de viande..... 176 »
Farine d'os alimentaire..... 88 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest
Boutelles « OVOX » pour pondeuses..... 130 »
Proviende « LAPOX » pour lapins..... 120 »
Farine de Poisson supérieure 210 »
— Viande extra..... 185 »
Coquilles huîtres..... 60 »
Sur wagon départ Nantes.

Tourteaux en farine et divers
Arachide et Coprah (au cours) Sordho..... 80 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Proviende
Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements Arsène Beron
ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet n° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 95 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédanés, avoine tourteaux) 103 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES
« Optima » :
D'engraisement des porcs 109 »
D'engraisement de truies... 172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION GENERALE
Proviende « Sucraff » n° 1... 75 »
— « Sucraff » n° 2... 72 »

Aliments mélassés
Mélasse Say, 80 % mélasse... 86 »
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »
Les 200 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

COOPERATIVE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé à fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicieuse », 10 lit, 70 fr. franco ; 5 lit, 36 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 320 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.
Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or » en barre... 345 »
en morceaux de 500 gram. 345 »
Les 100 k. départ Nantes.

Mais pour Semence
Mais roux des Landes..... 130 »
départ Nort-sur-Erdre.
Mais Bulgare..... 110 »
départ St-Mars-du-Désert.
Mais Ruffec..... 130 »
départ Loire-Inférieure.
Le tout les 100 kilos logés.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :
Demi-fluide..... 3 20 3 60 4 »
Épaisse..... 3 30 3 70 4 10
P^r cylindre vapeur 4 70 5 10 5 50
Pour Mouvements..... 3 40 3 80 4 20
P^r Transmissions..... 3 20 3 60 4 »

Pour écremeuses :
Demi-blanc..... 4 10 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :
Très fluide (Ford)..... 5 90 4 30 4 70
Fluide, 1/2 fluide... 4 20 4 60 5 »
1/2 épaisse..... 4 50 4 90 5 30
Épaisse..... 5 20 5 60 6 »

Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse..... 7 60 8 » 8 40
Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.
En fût de 100 kgr, 3 fr. 60 le kilo

La Vie Syndicale

Vertou
Dimanche 31 mai, Salle du Patronage, à 9 h. 30 (heure légale), conférence sur l'Électrification rurale.

Saint-Christophe-la-Couperie
Dimanche 31 mai, Ecole communale des garçons, à 11 h. 30 (heure légale), conférence sur l'Électrification rurale.

Saint-Sauveur-de-Landemont
Dimanche 31 mai, Salle du Patronage, à 16 heures (heure légale), conférence sur l'Électrification rurale.

Pontchâteau
Il vient d'être créé pour le canton de Pontchâteau et les communes limitrophes, une Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel qui sera affiliée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Loire-Inférieure, dont le siège est à Nantes, 12, rue Beau-Soleil. Cette Caisse peut consentir des prêts aux cultivateurs et aux petits artisans ruraux à des conditions très avantageuses. Elle peut notamment, quand il s'agit d'acquiescer une petite propriété rurale, accorder des prêts d'une durée de 25 ans au taux de 1 % si l'emprunteur est pensionné de guerre, et de 2 fr. 75 s'il est pupille de la nation et de 3 % si l'emprunteur ne peut être rangé dans l'une ou l'autre de ces catégories. Des ristournes allant dans certains cas jusqu'à 0 fr. 50 par enfant, sont accordées aux emprunteurs dont les enfants sont âgés de moins de 16 ans.

Nous engageons tous nos adhérents à en faire partie et à faire de la propagande autour d'eux pour recruter de nombreux membres.

Cette Société n'a comme but que de faire profiter les agriculteurs et les petits artisans ruraux de TOUS les avantages des lois du 5 août 1920 et du 17 mars 1931, qu'ils ne peuvent obtenir dans d'autres Sociétés.

Pour se faire inscrire, il suffit de s'adresser à M. EVAIN, son secrétaire-trésorier, qui fournira tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander.

Thouaré
M. JOLY Julien, les Rues, à Thouaré, est nommé Agent du Syndicat et de notre Coopérative. Nos adhérents de la région pourront désormais s'adresser à M. Joly.

PRODUITS VITICOLES
Nous cotons actuellement et sans variations :
Sulfate de cuivre :
Français..... au cours
Anglais..... au cours

Soufre..... 150 »
Sulfostéatite..... 155 »
Bouillie Azur..... 250 »
les 100 k^g sur wagon ou pris à Nantes

Collosoufre, le flacon de 500 grammes, 15 fr. 50, pris dans nos bureaux.
Vitisoufre, le flacon de 200 grammes, 6 fr., pris dans nos bureaux.
Polysoufre, le kilo logé, 5 fr. 50.
Adhésif, 3 fr. 50 le flacon dose, ou 11 fr. le kilo.
Remise à nos adhérents, nous consulter.

Sel pour Fourrages
35 francs les 100 kilos départ Batz. Par quantité un peu importante, nous consulter.

Fermeture des Bureaux
Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, les Bureaux du Syndicat à Nantes seront fermés LE LUNDI MATIN.

CULTIVATEURS non encore syndiqués
POUR 10 FRANCS de cotisation annuelle vous recevrez CE JOURNAL chaque semaine et bénéficierez des MULTIPLES AVANTAGES de notre Syndicat et de notre Coopérative.

REPLISSEZ DES AUJOURD'HUI le Bulletin ci-dessous et adressez-le nous 2, rue Scribe, à Nantes. Vous recevrez votre Carte d'Adhérent pour 1931.

Je soussigné, désire adhérer au SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA Loire-Inférieure, en qualité de Membre ordinaire, à partir de l'année 1931 et pour le département de.....

M (1).....

Adresse :.....

Commune :.....

Bureau de Poste :.....

(1) Ecrire très lisiblement.

NANTES — Imprimerie DUPAS et C^{ie} 57 rue Saint-Clément — Téléph. 146-55 — Compte-Postal : 5.583-Nantes.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES
56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-barriques, petites futaillies, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jardin, 36, quai Malakoff, Nantes.

107. — On offre près Le Bignon (Loire-Inf.), bordier des Ridelières de 5 hect. 15 en terres labourables (sous-location autorisée), plus un hectare de prairie, logement et dépendances, en échange de l'entretien d'un jardin potager, d'allées et de quelques fleurs. Agrandissement éventuel du logement. Jouissance 23 avril 1932. S'adresser à M. Dumoulin, 14, rue Guibal, Nantes.

121. — A vendre, deux ruches à cadres « Dadant », état neuf, peuplées très fortes colonies avec hausses. S'adresser à M. Charles Radigois, Le Landreau (L.-I.).

122. — A louer fin septembre prochain, région Muzillac, à prix argent ou demi-fruit, belle ferme proche gare et bourg, 40 hectares dont 17 prairies, en partie clôturées, avec abreuvoirs, 14 hectares labours, 10 hectares bois et landes ; vastes et modernes bâtiments exploitation, deux hectares choux et betteraves préparés, trente mille foin engrangés. S'adresser au Syndicat.

DEMANDES
56. — On demande jardinier (fleurs et légumes).
57. — On demande un ménage, hommes toutes mains, femme cuisinière. Ecrire à M. Davost, La Cour-de-Liré, par Craon (Mayenne).

58. — Veuve avec 3 jeunes enfants, désire place basse-courrière dans ferme ou propriété. S'adresser à Mme Veuve Redor, au Bois-Taureau, Sautron.

Chemins de Fer de l'Etat
Pour les Vacances
Voyageurs à la recherche d'un joli coin ou d'une plage de famille pour y passer vos vacances, ne vous mettez pas en route avant d'avoir préparé votre voyage. Ne commettez pas l'erreur de nombreuses personnes qui partent à l'aventure et s'en reviennent désemparées parce qu'elles ne savaient pas qu'à proximité de leur ville, elles avaient de telles excursions intéressantes ou tels monuments à visiter.

Un voyage bien préparé vous aidera à passer d'agréables vacances. Dans ce but, le Réseau de l'Etat vient de rééditer à votre intention son Guide Officiel Illustré qui contient, en plus d'une documentation intéressante, de nombreuses photographies et des cartes des régions qu'il dessert.

Ce Guide est mis en vente dans les Bibliothèques des gares du Réseau, Bureaux de Tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) et dans les principales Agences de Paris, au prix de 4 fr. 50 l'exemplaire.

Il est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable d'un mandat-carte de 5 fr. 50 pour la France et de 7 fr. 50 pour l'étranger, au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat, 13, rue d'Amsterdam, à Paris (8^e).

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE GAVE
chez **Emile BOULLERY**
J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91

Foires et Marchés de la Semaine
Lundi 1^{er} juin. — Guérande, Moirion-la-Rivière, Saint-Colombin, Tourville, Vigneux, Nozay, Pontchâteau, Varades.
Mardi 2. — Blain, Le Loroux-Bottereau, Soullvache, Saint-Etienne-de-Montluc, Montoir-de-Bretagne, Paulx.
Mercredi 3. — Herbignac, Machecoul, Savenay, Châteaubriant.
Jeudi 4. — La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.
Vendredi 5. — Nort-sur-Erdre, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 6. — Abbaretz, Jougues-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Lyphard.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :
175 à 179
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :
Nantes, le 27 mai.

Blé moulement sans ail, base 74 kilos, reversibles... 174
Sans ail..... 177
Avoines grises ou noires... 101
Bigraines..... 93
Sarrasin (Bretagne)..... 88
(Loire-Inférieure)..... 100
Son..... 52 à 56
Seigle..... 90
Mais Plata disponible..... 85

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Légumes et Primeurs
MARCHE DU CHAMP DE MARS
Cours du 27 mai

Abricots, le kilo, 5 fr. — Artichauts, 5,50. — Carottes, la boîte, 2 fr. — Choux-pommes, les 16, 10 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1,50. — Cerises, le kilo, 6 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chénopées, les 12, 3 fr. — Epinards, le kilo, 3 fr. — Haricots verts, le kilo, 20 fr. — Laitues, le cent, 30 fr. — Melons, la pièce, 20 fr. — Navets, la boîte, 1,50. — Oignons, la boîte, 2 fr. — Poireaux, la boîte, 5 fr. — Petits pois, le kilo, 2,25. — Radis, les 12, 4 fr. — Tomates, le kilo, 5 fr.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :
Paille de blé bottelée (ray, Nantes) 250
Paille de blé pressée (ray, Nantes) 230
Paille avoine bottes..... 230
Paille avoine pressée..... 220
Paille orge pressée..... 205
Paille orge bottes..... 215

Cours du Bétail
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 22 mai

On cote le demi-kilo :
VEAUX : 374. — 1^{re} qual. 8,50 à 9,50 ; 2^e qual. 7,50 à 8,50 ; 3^e qual. 6,50 à 7,50.
BŒUFS : 7. — Devant : 1^{re} qual. 3,75 à 4 fr. ; 2^e qual. 2,75 à 3,25 ; 3^e qual. 1,75 à 2,75. — Derrière : 1^{re} qual. 6,50 à 7,50 ; 2^e qual. 5,50 à 6,50 ; 3^e qual. 4 à 5 fr.
MOUTONS : 239. — 1^{re} qual. 9 à 10 fr. ; agneaux, sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED
BŒUFS. — Plus bas 1,75 ; plus haut, 7,50 ; prix moyen, 4,62.
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 6,50 ; plus haut, 9,50 ; prix moyen, 8 fr. — MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.

Cours des Vins
VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE
Muscadet 1930 1^{er} choix..... 800 à 900
Muscadet 2^e..... 700 à 800
Gros-Plant 1930..... 400 à 475
Noah..... 175 à 200

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE GAVE
chez **Emile BOULLERY**
J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91

Foires et Marchés de la Semaine
Lundi 1^{er} juin. — Guérande, Moirion-la-Rivière, Saint-Colombin, Tourville, Vigneux, Nozay, Pontchâteau, Varades.
Mardi 2. — Blain, Le Loroux-Bottereau, Soullvache, Saint-Etienne-de-Montluc, Montoir-de-Bretagne, Paulx.
Mercredi 3. — Herbignac, Machecoul, Savenay, Châteaubriant.
Jeudi 4. — La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.
Vendredi 5. — Nort-sur-Erdre, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 6. — Abbaretz, Jougues-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Lyphard.

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
On cote, le demi-kilo :
Bœufs. — 1^{re} catégorie, 9 à 16 fr. ; 2^e caté., 3 à 4 fr. ; 3^e caté., 2 à 3 fr. — Veaux. — 1^{re} caté., 9 à 13 fr. ; 2^e caté., 8,50 ; 3^e caté., 4 à 6,50.
Moutons. — 1^{re} caté., 11 à 14 fr. ; 2^e caté., 8 à 10 ; 3^e caté., 4,50 à 5 fr. — Porcs. — 6,75 à 8,50.
Beurre. — 7 à 8 fr. 50.
Œufs. — La douzaine, 4,75 à 5,25.
Lapins. — 7 fr.
Poulets. — 12 à 13 francs.

NANTES (place Viarme)
Chevaux : amenés 130, vendus 1.500 à 5.000 francs. Poulains : amenés 9, vendus 1.300 à 2.200 francs. Vaches : amenées 58, vendues 1.600 à 4.500 francs. Génisses : amenées 9, vendues 1.200 à 1.600 francs. Taureau : amené 1, vendu 2.200 francs. Pores : de lait, amenés 66, vendus 100 à 225 francs ; nourris, amenés 12, vendus 200 à 225 francs.
Prochain lundi 3 juin.

ANCIENS
Poulets, la couple, gros 45 à 50, moyens 40 à 45, petits 35 à 40 ; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 12 à 25 ; œufs, la douz., 3 fr. 50 à 4 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr. — Veaux, le kilo, 8 à 9 fr. 50 ; porcs, 6 fr. 10 à 6 fr. 25 ; pourceaux de lait, 85 à 120 fr.

CHATEAUBRIANT
Blé, 178 fr. ; sarrasin, 109 fr. ; avoine, 103 fr. ; orge, 100 fr. ; son, 80 fr. ; paille, 140 fr. ; foin, 140 fr.
Cidre, 250-270 fr. la barrique.
Beurre, en gros 10 à 11 fr. ; au détail 12 fr. — Œufs, 3 à 5 fr. la douzaine. Poulets, 12-17 fr. ; gros poulets, 35-40 fr. ; jeunes, 20-25 fr. ; canards, 38-41 fr. ; pigeons, 10-12 fr. la couple ; lapins, 13-18 fr. ; petits pour élever, 7-8 fr.
Bœufs et vaches, 4,50-5 fr. le kilo ; taureaux et vaches, 4-4,50 ; veaux, 3,50-3,80 la livre ; porcs gras, 5,50 le kilo ; maigres, 1,50-2,80 fr. ; de lait, 50-90 fr. la pièce. Baisse sensible sur les porcs gras.

NOZAY
Blé, 174 à 175 fr. ; seigle, 33 à 35 fr. ; orge mouture, 76 à 78 fr. ; avoine, 98 à 100 fr. ; sarrasin, 95 à 97 fr. ; son, 70 à 72 fr.
Beurre, le kilo, en gros 10 à 20 fr. ; au détail 11,50 ; poules, 25 à 32 fr. — Porcelets de six à huit semaines, 70 à 110 fr. ; de deux à trois mois, 120 à 220 fr. ; courants de trois à quatre mois, 225 à 320 fr. suivant poids et beauté.
Beuf, 4,50 à 5 fr. ; taureau, 4 à 4,40 ; vache, 3,75 à 4,25 ; veau, 7,70 à 7,80 ; mouton, 7,75 à 8 fr. ; porcs gras, 5,70 à 5,80 ; mouton, 7,75 à 8 fr. ; porc gras, 5,70 à 5,75 le kilo sur pied.

BLAIN
Blé, 173 à 175 fr. ; avoine, 100 à 105 fr. ; blé noir, 100 à 102 fr. ; seigle, 90 à 95 fr. ; orge, 90 à 92 fr. Foin, les 500 kilos, 105 à 115 fr. ; paille, 100 à 120 fr. ; poutils, la couple, gros 40 à 50 fr. ; moyens 30 à 40 fr. ; petits 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 12 à 22 fr. ; œufs, 35 à 40 fr. ; pigeons, la couple, 12 à 13 fr. ; lapins, la pièce, gros 20 à 25 fr. ; petits 12 à 20 fr. ; œufs, la douz., 4 à 4,25 ; beurre, le demi-kilo, 5,50 à 6 fr. ; cidre nouveau, la barrique, 200 à 250 fr. ; cidre vieux, 150 à 200 fr.

LA ROCHE-BERNARD
Farines, 1^{re} qual., 246 à 248 ; blé, 170 à 172 ; seigle, 30 à 35 ; sarrasin, 95 à 100 ; avoine, 90 à 92 ; orge, 88 à 90 ; son, 72 à 75 ; paille, 110 à 120 ; foin, 125 à 140 fr. les 500 kil.
Cidre, 280 à 300 fr. la barrique.
Beurre : en gros, 10 à 11 fr. le lit. ; détail, 12 à 13 fr. Œufs, la douz., 3,75 à 4 fr. ; jeunes poulets de grain, 30 à 60 fr. la couple ; vieilles poules, 30 à 40 fr. — Bœufs gras : le paire, 5.000 à 7.000 fr. ; 5 à 6 fr. 50 le kilo. Vaches : 1.200 à 2.150 fr. ; 4,20 à 4,70 le kilo. Veaux : 7,50 à 9,20 le kilo ; porcs gras, 6 à 6,25 le kilo.

LE PHENIX VIE Française
(Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat)
Sa « Mixte Capitalisée », la plus moderne combinaison avec participation aux bénéfices et garantie de l'invalidité.
Sa « Complète » couvrant le risque de guerre sans surprime ; toutes assurances Vie, Décès, Invalidité (« Complémentaires »).
Ses « Livrets de Rentes viagères ».

S'adresser : aux Agents généraux du PHÉNIX, en province ; au Siège social, rue Lafayette, 33, à Paris (9^e).

AGENTS : M. Yves Bédane, — CHATEAUBRIANT : M. Thomas ; M. Hubert, à Villepot ; NANTES : MM. Angebaud, 15, rue Grébillon ; Leclercq, 16, Quai Duguay-Trouin. — PAINBEUR : M. de la Guévière, 8, rue de l'Arche-Sèche, à Nantes. — PORNIG : M. Charles Devy. — SAINT-NAZAIRE : M. Telfo, 16, rue Villès-Martin.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE GAVE
chez **Emile BOULLERY**
J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91

Foires et Marchés de la Semaine
Lundi 1^{er} juin. — Guérande, Moirion-la-Rivière, Saint-Colombin, Tourville, Vigneux, Nozay, Pontchâteau, Varades.
Mardi 2. — Blain, Le Loroux-Bottereau, Soullvache, Saint-Etienne-de-Montluc, Montoir-de-Bretagne, Paulx.
Mercredi 3. — Herbignac, Machecoul, Savenay, Châteaubriant.
Jeudi 4. — La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué.
Vendredi 5. — Nort-sur-Erdre, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.
Samedi 6. — Abbaretz, Jougues-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Lyphard.

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE GAVE
chez **Emile BOULLERY**
J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91

Foires et Marchés de la Semaine
Lundi 1^{er} juin. — Guérande, Moirion-la-Rivière, Saint-Colombin, Tourville, Vigneux, Nozay, Pontchâteau, Varades.
Mardi 2. — Blain, Le Loroux-Bottereau, Soullvache, Saint-Etienne-de-Montl